

**CAPC / Plaine Commune**

**Unité Territoriale de Rénovation Urbaine d'Aubervilliers**

**REF : PLAINE2011001**

**Signataire : FW**

**OBJET : Signature de la convention de gestion Urbaine de Proximité du quartier Vilette Quatre Chemins à Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un quartier et de faciliter le travail des personnels amenés à travailler en rapport avec les espaces publics, espaces extérieurs et parties communes des grands ensembles d'habitat collectif. Il s'agit de mettre en place un plan d'actions pérennes permettant d'amoinrir les coûts de gestion et de rendre cette dernière plus efficiente,

Considérant que pour poursuivre et formaliser le processus engagé, il est nécessaire de passer une convention de partenariat entre les différents acteurs de la GUP qui fixe des objectifs et une méthode de travail,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à signer le projet de convention de Gestion Urbaine de Proximité sur le quartier Vilette Quatre Chemins à Aubervilliers qui permettra d'améliorer et de poursuivre la mise en place d'une coordination des interventions techniques des personnels de la Ville, de Plaine Commune, et des bailleurs, et de mobiliser les habitants sur cette question.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le projet de convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) du quartier Vilette Quatre Chemins à Aubervilliers avec les partenaires du quartier :

- Plaine Commune
- L'Etat
- Sequano Aménagement
- L'OPH d'Aubervilliers
- Le bailleur Immobilière 3F
- Le bailleur Logirep
- Le bailleur Plaine de France
- Le syndic de copropriété ASGO

Le Maire

Jacques SALVATOR